

Bulletin APPAC, vol. 4, n° 4 – Novembre 2013

Les maux du président!

N'est-il pas curieux de constater comment la vie peut changer rapidement. Le mois dernier, j'ai terminé mon « mot du président » entre deux avions à l'aéroport Charles de Gaulle. Aujourd'hui, je l'ai débuté sur un banc en attente d'un rendez-vous avec un spécialiste à l'hôpital !



En réfléchissant sur le thème du présent « mot du président », j'ai fait le constat que j'en étais à ma quatrième visite dans un milieu médical en moins d'un mois, et que je dois y retourner encore deux fois dans la prochaine semaine. C'est à ce moment que j'ai réalisé que le « mot du président » pourrait être remplacé par les « maux du président ».

Mais rassurez-vous, rien de bien sérieux. Comme mon mécanicien me le mentionnait, lorsque la voiture dépasse les 50 000 kilomètres, une mise au point s'impose et quelques pièces peuvent lâcher...

Cette incursion dans le milieu de la santé aura au moins l'avantage de me permettre de constater qu'il n'y a pas uniquement dans le monde de l'enseignement que nous trouvons des personnes dévouées et professionnelles. Heureusement pour nous tous !

Parlant de personnes dévouées et professionnelles, je fais immédiatement le lien en pensant aux enseignants du département des techniques administratives du Cégep de Rimouski. L'équipe de l'APPAC travaille de pair avec nos consœurs et confrères de cette institution et je vous prie de me croire que les Rimouskois ne sont pas seulement accueillants ! Nous avons découvert des collègues créatifs, motivés et autonomes.

Tout comme le nouveau Colisée du maire Labeaume à Québec, les travaux avancent selon l'échéancier et les coûts sont maîtrisés. Tout comme ce fut le cas dans les années passées, nous vous promettons un colloque remarquable. Nous vous proposerons un judicieux mélange d'ateliers, de conférences et d'activités sociales qui conserveront une place dans votre mémoire vive. Je vous invite à jeter un coup d'œil sur l'avant-goût de la programmation pour constater que ce colloque sera un incontournable !

Nous espérons que vous ferez immédiatement vos demandes de perfectionnement et que vous réserverez les 28,29 et 30 mai 2014 pour venir nous voir à Rimouski.

Réal Petitclerc, président

SOMMAIRE

- ✚ Colloque 2014 : Un avant-goût de la programmation2
- ✚ Avis de recherche : appel de communication.....4
- ✚ Le paradigme de l'addition des points6
- ✚ La «classe inversée»: des convertis au Cégep de Lévis-Lauzon8
- ✚ Prix APPAC : appel de candidature.....9

Conseil d'administration

de l'APPAC

- ✚ Réal Petitclerc, président, Cégep Limoilou
- ✚ Luc Déziel, vice-président, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- ✚ Robert L. Simard, trésorier
- ✚ Martin Boivin, Centre d'études collégiales à Chibougamau
- ✚ Michel Chabot, Collège Lionel-Groulx
- ✚ Chantal Cormier, Cégep Limoilou
- ✚ Ginette Matton, Collège Shawinigan
- ✚ Josée Robitaille, Cégep de Sainte-Foy
- ✚ Nancy Rousseau, Cégep de Granby
- ✚ Myriam Turcotte, Cégep Trois-Rivières

Mise en page : Anne Bourassa

Génies en herbe



COLLOQUE de l'APPAC

28, 29 et 30 mai 2014

Un avant-goût de la programmation*



Par Josée Robitaille et Réal Petitclerc, pour le comité organisateur du colloque

THÈME	TITRE D'ATELIER
Outils	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Antidote 8 : le génie de la langue française au bout d'un clic ✚ Acomba, au-delà de l'enseignement de la comptabilité
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La croix comptable par Réal Petitclerc, Cégep Limoilou ✚ Concours Génies en herbe : Jeu questionnaire ayant pour objectif de découvrir les motivations des élèves et leur perception de nos stratégies d'enseignement. Nos étudiants nous parlent, à nous de les écouter... ✚ L'infonuagique par Chantal Desrosiers, conseillère pédagogique, TIC, Centre de soutien technopédagogique, Cégep de Trois-Rivières ✚ La pédagogie inversée par Luc Morin, Cégep Trois-Rivières ✚ L'andragogie, pour favoriser l'émergence des génies par Jeannot Desfossés, CRÉAGIR ✚ L'identité professionnelle, ça s'apprend? Questions d'attitudes! par Jocelyn Ross, Cégep Garneau ✚ 2 ateliers en lien avec les initiatives d'éducation financière du Collège de Rosemont par Paul Bourget, Simulation BOURSTAD / Initiative collégiale en littératie financière ✚ Gestion de classe par Jean-Pierre Lamontagne, Cégep de Rimouski ✚ MOODLE par Bruno Lavoie, Cégep de Rimouski ✚ Rédaction de questions d'examen par Annie-Claude Prud'homme, Cégep de Rimouski
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Un programme parascolaire en entrepreneuriat : Entrepreneuriat-Études par Réal Petitclerc, Cégep Limoilou ✚ Implication des jeunes dans le milieu par Christian Tremblay, président de la chambre de commerce de Rimouski
Didactique	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Une nouvelle approche de l'enseignement de la finance d'entreprise par Daniel Deblois, Cégep Limoilou

* La programmation officielle sera disponible en janvier 2014.

Coûts (incluant les repas)


- 395 \$ avant le 31 mars*
- 375 \$ si 5 inscriptions et plus par collège (avant le 31 mars)*
- 425 \$ à partir du 1^{er} avril

* Le rabais est applicable si le paiement est reçu avant cette date.

Félicitations et merci à Nicole Jean,
infographe au Cégep de Rimouski, pour
cette belle représentation du thème de
notre colloque 2014!

Génies en herbe



 **Imprimer** cette page et la
précédente pour :

- Réserver le budget requis
- Obtenir une autorisation de perfectionnement

Hébergement

L'équipe du Cégep de Rimouski a négocié au nom de l'APPAC des tarifs avantageux avec trois établissements hôteliers de Rimouski au bénéfice des participants au colloque de l'APPAC.

Chaque participant est invité à communiquer avec un de ces établissements afin de réserver sa chambre dès que possible. Vous devez indiquer que vous êtes un participant au colloque de l'APPAC (bloc de l'APPAC) afin d'avoir droit au tarif préférentiel.

Les dates limites sont indiquées. Après ces dates limites, les chambres ne seront plus l'exclusivité des participants au colloque et les tarifs seront plus élevés.

Voici les établissements proposés :

Hôtel le Navigateur

www.groupeledenavigateur.com

Téléphone : 1 888 396-4854

Tarif : 115 \$ + tx par nuit – occupation simple ou double

Distance du Cégep : 1,2 km

Date limite : 30 jours avant l'événement

Hôtel l'Empress

www.bassaintlaurent.ca/fr/entreprise/hotel-l-empress

Téléphone : 1 866 305-6944

Tarif : 115 \$ + tx par nuit – occupation simple ou double

Distance du Cégep : 3,2 km

Date limite : 30 jours avant l'événement

Comfort Inn

www.rimouskicomfortinn.com/fr-fr/

Téléphone : 418 724-2500

Tarif : 99,95 \$ + tx par nuit – occupation double (2 lits)

Déjeuner inclus

Distance du Cégep : 2,7 km

Date limite : 28 avril 2014



C'est un privilège pour la communauté collégiale du Cégep de Rimouski d'être l'hôte du colloque de l'Association professionnelle des professeurs et des professeures d'administration au collégial (APPAC). Je tiens à remercier l'APPAC de nous faire cet honneur et à saluer l'initiative du département de **Techniques administratives** d'avoir proposé Rimouski pour tenir cette belle activité. Toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ce colloque n'ont pas ménagé les efforts pour vous accueillir. C'est un programme riche en activités qui a été élaboré.

Le Cégep de Rimouski était l'hôte cette année, des fêtes du cent cinquantième anniversaire du *Séminaire et de ses écoles*. Il s'agit d'un ensemble de composantes qui constituent aujourd'hui le Cégep de Rimouski. On y soulignait à cette occasion, la contribution de l'École de commerce qui a vu le jour en 1926. Jusqu'en 1967, celle-ci forma des centaines de diplômés qui ont participé au développement économique du Québec. Le Cégep est l'héritier de cette tradition et assume avec fierté cette responsabilité importante.

Je sais que comme professionnelles et professionnels de l'enseignement de l'administration au collégial, vous partagez la même mission et que vous savez votre contribution essentielle au développement de l'économie et de l'entrepreneuriat au Québec. Je souhaite que votre participation au colloque soit une occasion d'enrichir vos compétences et vos pratiques.

Le Bas-Saint-Laurent est reconnu pour son hospitalité et la ville de Rimouski pour son titre de ville du bonheur. Ce sont des ingrédients qui feront de votre séjour une expérience mémorable.

Soyez donc les bienvenus et je vous souhaite de repartir chez vous avec un peu de ce bonheur qu'il nous fera plaisir de partager avec vous.

Jean-Pierre Villeneuve
Directeur général, Cégep de Rimouski

Conférence de fermeture

Bernard Voyer



Bernard Voyer connaît les endroits les plus hostiles de notre planète. Depuis plus de 30 ans, il parcourt le monde en quête de nouveaux défis faisant de lui un témoin privilégié de la beauté et de la fragilité de la Terre.

Nombreux sont ses exploits : le pôle Nord, le pôle Sud, l'ascension de l'Everest, le Tour du Monde par les plus hauts sommets...

Orateur renommé et honoré, plus de 250 000 personnes ont assisté à ses conférences de motivation. Bernard Voyer est un des très rares explorateurs modernes.



Avis de recherche

L'Association professionnelle des professeurs et professeures en administration au collégial (APPAC) lance un **appel de communications** en vue de son prochain colloque qui aura lieu au Cegep de Rimouski les 28, 29 et 30 mai 2014, sous le thème de « **Génies en herbe** ».

Comme c'est maintenant notre habitude, ce thème sera exploité sous trois grandes catégories d'ateliers :

- ✚ des ateliers **pédagogiques** dans lesquels on y traitera des nouvelles approches en enseignement et en évaluation;
- ✚ des ateliers **didactiques** où seront présentés les nouvelles parutions, les nouveaux outils didactiques et les nouveaux trucs;
- ✚ des ateliers **-programmes** dans lesquels nous y discuterons des enjeux globaux de nos programmes (clientèle, renouvellement des effectifs, etc.).

Nous vous rappelons que ces ateliers doivent être présentés dans le but de partager et de promouvoir l'enseignement des techniques administratives dans le réseau. Toutefois, il est aussi possible de présenter un atelier dont l'objectif pourrait être à des fins commerciales (promotion d'un livre, d'un logiciel, d'une simulation, d'un appareil technique, etc.). Dans ce cas, nous indiquerions tout simplement qu'il s'agit d'un atelier dont un des objectifs pourrait être à caractère commercial.

Les membres du comité organisateur sollicitent votre implication afin que ce colloque reflète une image actualisée et précise des tendances qui se dessinent dans l'enseignement des techniques administratives qui, avouons-le, a bien évolué au cours des dernières années.

Vous avez des propositions d'ateliers, vous voulez vous impliquer pour animer un atelier ou une table ronde, votre initiative sera très appréciée.

Le comité organisateur souhaite donc recevoir les propositions de toutes les personnes intéressées à venir partager leurs expériences et leurs réflexions. Nous vous invitons à acheminer vos propositions **avant le 31 décembre 2013** au président de l'APPAC, Réal Petitclerc à l'adresse courriel suivante :

real.petitclerc@climoilou.qc.ca

Le paradigme de l'addition des points

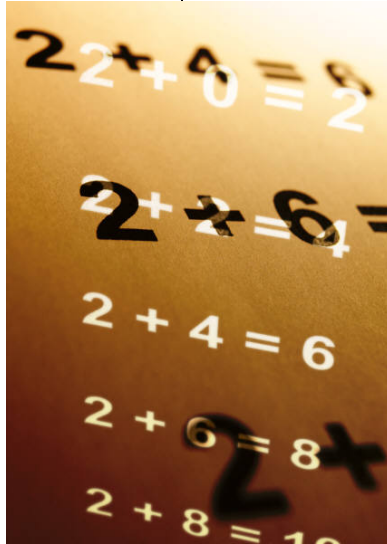
Réal Petitclerc, enseignant au Cégep Limoilou

Comme promis dans le dernier bulletin, je commence une série d'articles portant sur l'évaluation des compétences. Cet article est donc le premier d'une série dont le thème, toujours d'actualité, porte sur l'établissement d'une note reconnaissant le niveau d'atteinte d'une compétence. Fidèle à mon habitude, ces articles ne représenteront pas un recueil de théories, mais plutôt une réflexion personnelle portant sur les différences fondamentales entre l'évaluation dite « traditionnelle » et l'évaluation par compétence.

Avant de « m'attaquer » au fameux modèle de l'addition des points de plusieurs activités d'évaluation pour déterminer une note finale, j'aimerais présenter certains principes de base en évaluation auxquels j'adhère :

- ✚ Évaluer un niveau de compétence, c'est évaluer le niveau de capacité à faire quelque chose, ou à exécuter une tâche. **Il ne s'agit pas de mesurer ce qu'un élève sait, mais ce qu'il sait faire.**
- ✚ Au terme d'un cours, le niveau de compétence reconnu devrait faire état du niveau de compétence à la fin du cours. Les activités d'évaluation intermédiaires sont des activités qui permettent de faire le point sur les apprentissages réalisés et les apprentissages à faire.
- ✚ On doit tenir pour acquis qu'il est possible qu'un élève évolue en cours de session. Il est donc probable qu'il soit capable de faire certaines tâches ou de réaliser certaines activités en fin de parcours, alors qu'il a éprouvé des difficultés plus tôt en session.
- ✚ La mesure du niveau de compétence devrait se faire dans un contexte de réalisation qui est représentatif de la profession, ou de la fonction de travail impartie à un technicien en administration.

Lorsque vient le temps d'illustrer les principales différences entre l'enseignement par compétence et la méthode traditionnelle, je me réfère souvent à des exemples tirés du sport. L'évaluation n'y échappe pas. Je vais donc m'inspirer de mon passé (hélas lointain) d'athlète pour mettre en lumière mon point de vue.



Imaginez un moment que vous êtes entraîneur de hockey à l'aube d'un camp d'entraînement. À ce moment, vous avez deux préoccupations. La première concerne le moyen ou la méthode pour les entraîner, les motiver et leur apprendre à jouer en fonction du niveau de jeu espéré dans votre ligue. La seconde, la sélection. Au terme du camp d'entraînement,

vous devez faire la sélection des joueurs qui constitueront votre équipe.

Constatez-vous que nous avons exactement les mêmes préoccupations ? Sauf pour le fait que nous ne sommes pas limités par un nombre de joueurs maximal dans notre équipe, **nous devons porter un jugement individuel sur chacun des joueurs, à savoir s'il est capable de jouer dans notre équipe, dans la ligue où nous évoluons !**

Il est clair que pour se faciliter la tâche à porter un jugement, l'entraîneur fera plusieurs activités « d'évaluation ». Bien souvent, ces activités porteront sur des capacités distinctes. Ainsi, on mesurera la puissance et la précision du lancer des joueurs (souvent, lors de deux activités distinctes), on chronométrera les joueurs pour déterminer leur vitesse, on mesurera leur force physique en leur faisant lever des poids, etc. Autant d'activités qui permettront à l'entraîneur de se faire une idée sur les qualifications de base de ses prospects.

À ce moment, la question qu'il faut se poser est la suivante. Est-ce que ces mesures font état de la compétence des joueurs ? En d'autres mots, peut-on se fier sur ces résultats pour faire notre sélection finale ?

À cette question, la négative est évidente. Les joueurs n'ont pas mobilisé toutes leurs ressources lors de ces évaluations et les activités n'étaient pas représentatives de la profession. Par exemple, un joueur peut avoir un lancer à fracasser la baie vitrée, mais s'il lance toujours à côté du filet, sera-t-il efficace ? Un joueur peut atteindre la cible 10 fois sur dix, mais s'il doit prendre 15 secondes pour exécuter un lancer, aura-t-il le temps de lancer la rondelle durant un match ?

Donc, ces lectures « incomplètes » et « hors contexte » peuvent donner un indice à l'entraîneur, mais la vraie note, la vraie sanction viendra d'une activité qui mobilisera toutes les ressources requises d'un joueur, dans un contexte le plus représentatif possible.

Pour **additionner** les points, on doit nécessairement **diviser** les éléments essentiels à mesurer en petites portions et on doit **multiplier** les activités d'évaluation. C'est en quelque sorte se **soustraire** à notre obligation de rendre compte d'un niveau de compétence au terme d'un parcours.

Ainsi, l'entraîneur qui veut évaluer réellement la « compétence » de ses joueurs créera des situations qui permettront deux choses : l'évolution des joueurs, et l'évaluation de leur capacité. Par exemple, il pourrait simuler des parties intra équipe. Il divise les joueurs en égalisant les forces selon son évaluation préliminaire et... « go, sur la glace » !

Graduellement, les situations de jeu seront complexifiées et l'intensité des parties augmentera. La prochaine étape, inviter une équipe adverse pour une partie hors compétition.

Au fur et à mesure que les activités deviendront plus significatives, qu'elles ressembleront de plus en plus à une situation de partie réelle, l'entraîneur aura une meilleure lecture de la capacité de chacun de ses joueurs et il pourra porter un jugement sur la compétence de chacun d'eux. Dans certains cas, il pourra déjà rendre un verdict avant la fin du camp d'entraînement (ce que nous ne ferons jamais dans le cas d'un élève en situation d'échec, nous lui laisserons le bénéfice du doute) en évinçant un joueur, ou en le confirmant immédiatement.

En fin de parcours, l'entraîneur portera son jugement sur le rendement du joueur dans une situation réelle, soit en situation de jeu sur la patinoire. Ainsi, les évaluations fractionnées, les évaluations provisoires ne comptent plus, ou presque plus. Ce qui compte, c'est la compétence en fin de parcours et les erreurs du passé ne comptent plus, si elles appartiennent définitivement à ce passé.

Croyez-vous que Sidney Crosby avait le lancer le plus puissant de sa cohorte lorsqu'il a été repêché ? Était-il le patineur le plus rapide ? Était-il l'homme le plus fort ? Si les dépisteurs avaient accordé des points à ces évaluations hors contexte, « Sid the kid » aurait-il été le premier choix au repêchage ? Ce qui a fait de lui la perle rare de sa sélection, c'est sa vision du jeu, sa capacité à repérer un coéquipier libre, à se rendre au bon moment au bon endroit, etc.

Porter un jugement sur un niveau de compétence, c'est juger du niveau de compétence au terme d'un cours. Les erreurs du passé ne doivent plus influencer, si elles sont du passé. Quant à elles, les évaluations partielles, qui ne représentent pas une situation réelle de la réalité ne doivent pas être considérées. Si vous tenez à les considérer, elles ne doivent pas avoir une grande importance.

En nous **soustrayant** de l'obligation d'**additionner** les résultats, nous **divisons** par deux la somme de travail reliée à la correction, tout en **multipliant** les chances de porter un jugement juste.

La «classe inversée» : des convertis au Cégep de Lévis-Lauzon

Annie Mathieu, journal *Le Soleil*, publié le 28 septembre 2013

Au Cégep de Lévis-Lauzon, trois professeurs de biologie et une de mathématique se sont convertis à la classe inversée.

Ils témoignent. « Je suis tombée à terre de voir que la vaste majorité des étudiants se préparent avant les cours », s'exclame Dave Bélanger, qui a été le premier parmi ses collègues à se lancer à l'eau.

Puisque tout est lié en biologie, le visionnement des capsules s'accompagne de la réalisation de schémas à remettre en classe. Et ce n'est pas rare qu'ils soient tous remis sur son bureau. Son collègue Yannick Côté explique qu'il divise sa classe en équipes de quatre pour faire des exercices. « C'est un incitatif supplémentaire », affirme-t-il, puisque s'il y a quelqu'un du groupe qui est l'argué, ce sont ses pairs qui peuvent le juger.

Patrice Babeux constate de son côté qu'il peut pousser plus loin la matière puisque celle-ci est mieux intégrée à la maison. « J'arrive avec des problèmes plus complexes à résoudre », se réjouit-il.

Annie Turcotte, qui enseigne en mathématiques, constate également qu'elle travaille mieux avec ses étudiants lorsque la base est déjà acquise. Tous mentionnent aussi la possibilité de mieux accompagner chaque étudiant de manière individuelle et la grande joie de voir ces derniers beaucoup plus impliqués dans leurs cours.

Gagner du temps en classe

En 2012, le professeur de chimie au Collège Maisonneuve Christian Drouin a été l'un des premiers au Québec à s'intéresser aux classes inversées, déjà très en vogue chez nos voisins du Sud. Après avoir appliqué cette méthode pédagogique dans ses cours pendant un an, il tire déjà quelques conclusions.

Dans les années 2000, si les *flip classrooms* ont connu beaucoup de succès aux États-Unis, c'est grâce aux technologies puisque l'idée n'est pas nouvelle, explique Christian Drouin, qui cite en exemple les lectures obligatoires avant les cours universitaires. La *Khan Academy* a notamment grandement popularisé l'enseignement sur Internet avec ses milliers de capsules disponibles gratuitement en ligne.

Le chimiste québécois a de son côté décidé de se lancer dans l'aventure l'an dernier et de populariser le concept auprès de ses collègues sur Twitter et lors de colloques. « Quand on dégage du temps en classe, il y a énormément de possibilités pédagogiques », constate-t-il. « Un des gros avantages est que ça oblige les étudiants à se préparer toutes les semaines, ils sont beaucoup moins dernière minute », ajoute-t-il. Mais s'ils omettent de se familiariser avec la matière à la maison, ils sont nécessairement à la remorque des autres en classe. C'est d'ailleurs un premier écueil, croit l'enseignant, puisque ce n'est pas nécessairement tout le monde qui « embarque » dans cette façon de faire.

« Quand on utilise une seule méthode, les étudiants décrochent », a-t-il également noté. Christian Drouin croit donc qu'il est nécessaire de diversifier l'enseignement afin de l'adapter aux différentes situations. Par exemple, on ne peut pas demander aux étudiants d'assimiler de la nouvelle matière alors qu'ils sortent d'un examen.

Il y a eu un certain retour de balancier chez les enseignants américains, qui ont dans certains cas abusé du concept. Et c'est tant mieux pour le milieu québécois de l'éducation. « On a l'avantage d'avoir vu passer la vague », souligne le chimiste, qui prévoit que les enseignants et les pédagogues de la province s'approprient la pédagogie de la classe inversée à leur rythme.

Source : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201309/27/01-4694160-la-classe-inversee-des-convertis-au-cegep-de-levis-lauzon.ph>

Note de la rédaction :
ce sujet lié à la pédagogie inversée,
sera abordé au Colloque de
l'APPAC lors d'un atelier animé
par Luc Morin du Cégep
Trois-Rivières.



Yannick Côté, Annie Turcotte, Dave Bélanger et Patrice Babeux
LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

APPEL DE CANDIDATURES

PRIX

RECONNAISSANCE DES RÉALISATIONS

OU DE L'ENGAGEMENT

D'UN ENSEIGNANT OU D'UNE ENSEIGNANTE

APPAC

Connaissez-vous un collègue s'étant démarqué par ses innovations,
son engagement à notre collectivité ?

Nous vous offrons l'occasion de souligner son apport à la pédagogie collégiale !

Formulaire d'inscription

Votre nom _____

Votre courriel _____

Le nom du collègue recommandé _____

Son courriel _____

Collège/cégep _____ Enseignant actif () retraité ()

En quelques mots, décrivez sa contribution ou son engagement à la pédagogie collégiale.

Vous pouvez joindre un document à ce formulaire afin de promouvoir la candidature de votre collègue.

Faites parvenir ce formulaire à real.petitclerc@appac.qc.ca d'ici le 31 janvier 2014.

La remise du prix honorifique aura lieu lors du colloque.